



PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS 2026

SAINT-MAURICE

Tous mobilisés pour une ville durable !



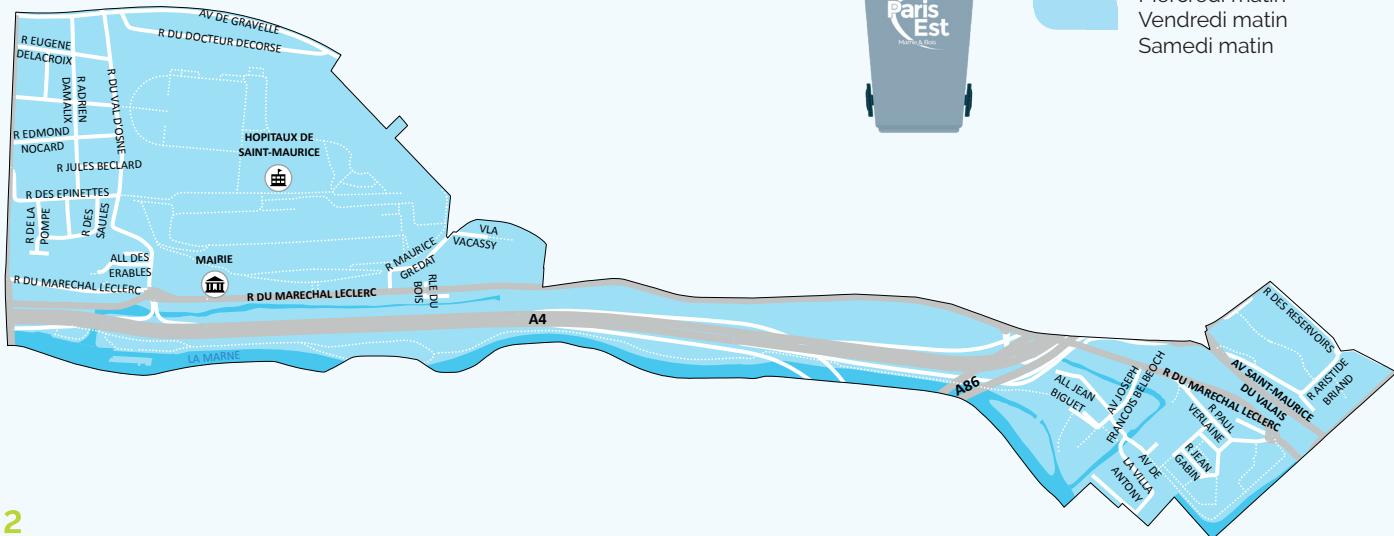
Collecte des ordures ménagères

BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Nous vous remercions de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.
Les bacs doivent être sortis **après 19h, la veille** de la collecte.



Lundi matin
Mercredi matin
Vendredi matin
Samedi matin



Collecte des emballages et papiers

BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES & PAPIERS

Le bac jaune dit oui à **tous les emballages et à tous les papiers !**
Les bacs doivent être sortis **après 19h**, la veille de la collecte.



Un doute sur les déchets
que vous pouvez mettre
dans votre bac jaune ?

Rendez-vous page 6
pour (re)découvrir nos
consignes de tri !



Collecte des emballages en verre

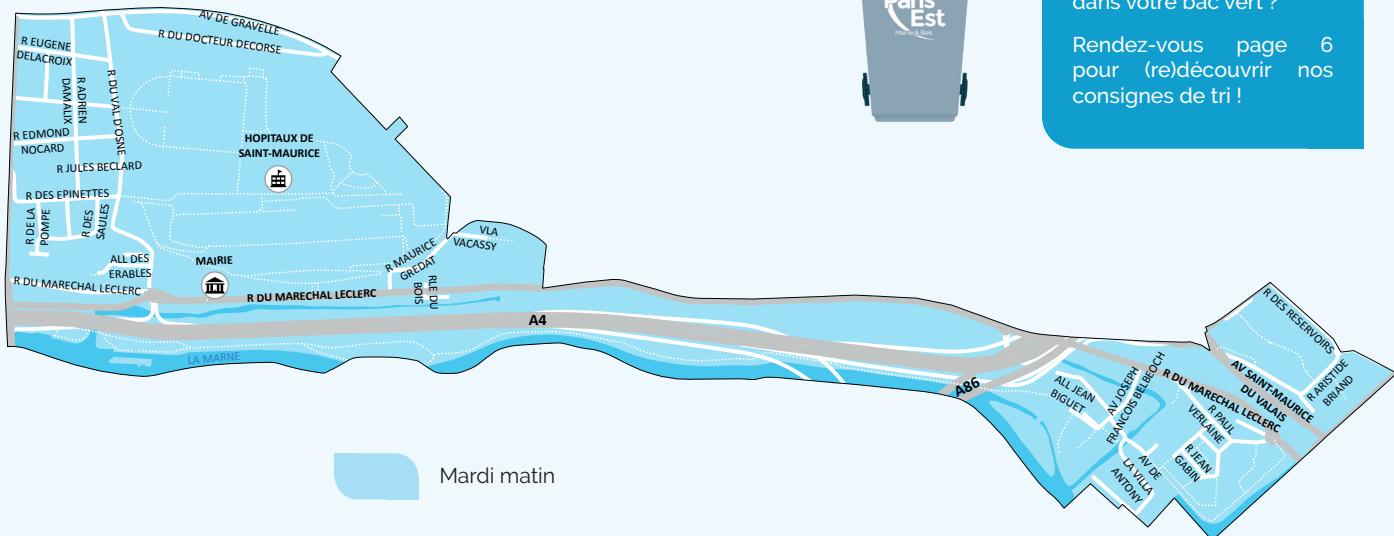
BAC VERT : EMBALLAGES EN VERRE

Parce que le verre est 100% recyclable, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 !
Les bacs doivent être sortis **après 19h, la veille** de la collecte.



Un doute sur les déchets
que vous pouvez mettre
dans votre bac vert ?

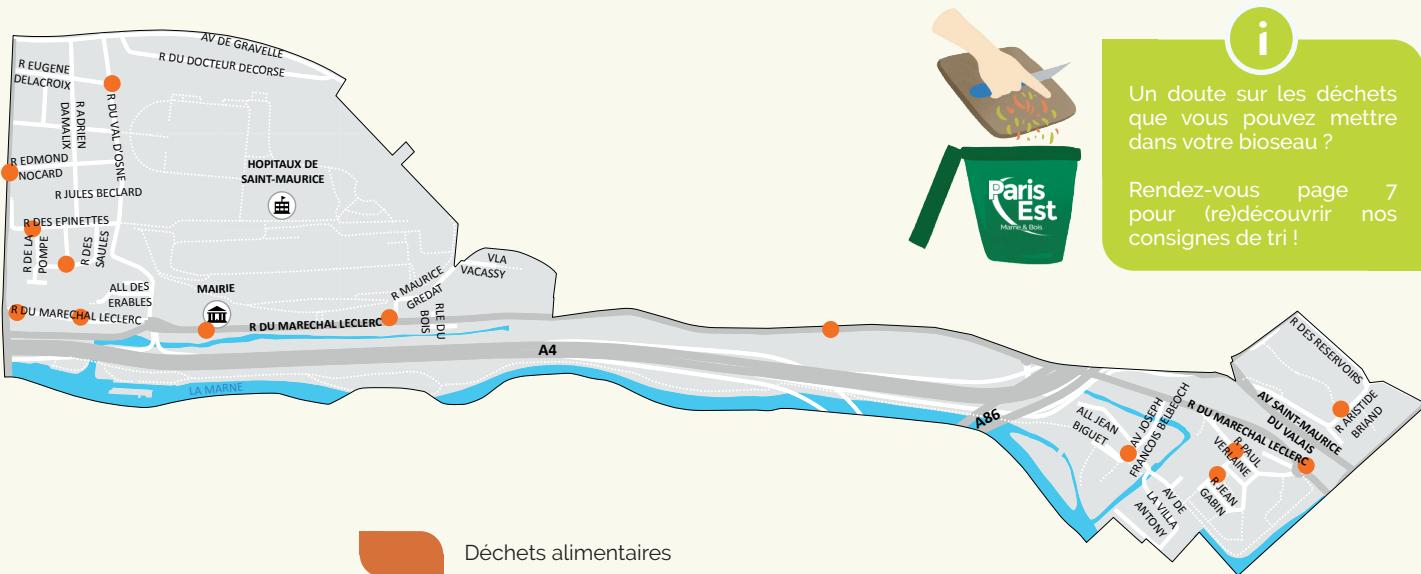
Rendez-vous page 6
pour (re)découvrir nos
consignes de tri !



Collecte des déchets alimentaires

POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vous pouvez déposer vos déchets alimentaires à tout moment sur les Points d'Apport Volontaire implantés sur la Ville. Il vous est possible de récupérer un **bioseau** à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Saint-Maurice situé au **55 rue du Maréchal Leclerc** (aux horaires d'ouverture de la Mairie) ou d'effectuer une demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à environnement@pemb.fr



Comment bien trier vos déchets ?

BAC VERT : EMBALLAGES EN VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 ! Merci de bien les vider et de les jeter en vrac.



BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES & PAPIERS

Inutile de laver vos emballages (l'eau est aussi une ressource à préserver), il suffit de **bien les vider** et de les jeter en vrac !



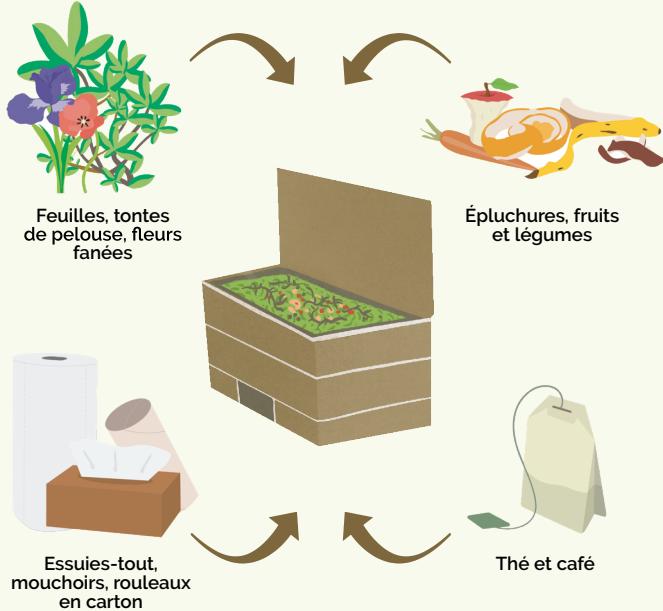
Un doute ?
Scannez-moi !



COMPOSTEUR : BIODECHETS

Le Territoire met à votre disposition des **composteurs et lombricomposteurs livrés gratuitement chez vous** ainsi qu'un guide d'instruction.

Vous pouvez effectuer votre demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à compost@pemb.fr



POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vous pouvez récupérer un **bioseau** pour transporter vos déchets alimentaires à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Saint-Maurice **situé au 55 rue du Maréchal Leclerc** (aux horaires d'ouverture de la Mairie), ou bien effectuer une demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à environnement@pemb.fr.



BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Le bac gris est exclusivement réservé à tous les déchets que vous n'avez pas pu trier ni donner !



La démarche zéro déchet

Vous cherchez à réduire vos déchets ?

Retrouvez sur le site internet de Paris Est Marne&Bois le guide « Le zéro déchet : passez à l'action ! » pour vous accompagner pas à pas dans cette démarche.

Le guide rassemble **les conseils et astuces présentés aux familles inscrites dans le cadre du défi « Familles zéro déchet »** organisé sur l'ensemble des 13 communes du Territoire.

Ce guide de 52 pages a été pensé pour toute la famille et on peut y trouver entre autres :

- un test sur ses habitudes de consommation
- des recettes de fabrication de produits faits maison et anti-gaspi
- un calendrier détachable des fruits et légumes de saison
- des quiz et mots croisés
- des coloriages et un mode d'emploi « le zéro déchet à l'école » pour les enfants



Pour plus de renseignements,
vous pouvez scanner le QR Code
ou écrire à zerodechet@pemb.fr



Merci de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.

La démarche réparation et réemploi

Le Territoire Paris Est Marne & Bois a ouvert sa ressourcerie intercommunale, sur l'écosite de Port de Bonneuil-sur-Marne en janvier 2024.

Elle gère :

- La collecte d'objets en préservant leur état afin de pouvoir envisager une valorisation en réemploi, ou sinon recyclage.
- La valorisation par le tri, contrôle, nettoyage en vue de leur redonner de la valeur.
- La revente directe à faible prix
- La sensibilisation à l'environnement auprès de tous les citoyens.

Retrouvez toutes les informations pratiques d'accès, modalités de dons, catégories d'objets acceptés/ refusés, via le lien suivant :

<https://ressourcerie.pemb.fr> !



Pour plus de renseignements,
vous pouvez scanner le QR Code !



Autres acteurs du réemploi et de la réparation :

Pour trouver un acteur du don ou du réemploi au plus proche de chez vous, consultez la page web dédiée.

Longue vie aux objets !



Pour plus de renseignements,
vous pouvez scanner le QR Code !



Déchets électriques et électroniques

DEEE

Des collectes à domicile pour les gros appareils électroménagers sont nouvellement accessibles aux habitants de Paris Est Marne & Bois, grâce au dispositif [Jedonnemonelectromenager.fr](https://www.jedonnemonelectromenager.fr), mené en partenariat avec Ecosystem.

La prise de rendez-vous se fait via le lien suivant :

<https://www.jedonnemonelectromenager.fr>



Vous avez un ou plusieurs téléphones portables inutilisés qui encombrent vos tiroirs ? Vous avez la possibilité de faire un geste solidaire et environnemental grâce au dispositif [Iedonnemontelephone.fr](https://www.iedonnemontelephone.fr), mené en partenariat avec Ecosystem

Pour imprimer une étiquette à coller sur votre propre enveloppe ou commander une enveloppe pré-affranchie, cliquez ici :

<https://www.iedonnemontelephone.fr/>



Collecte des encombrants

La collecte des encombrants a lieu sur toute la ville tous les lundis. Ils sont ramassés le matin de 6h30 à 13h, et doivent être sortis le dimanche, à partir de 19h.

Mais l'enlèvement se fait aussi via ClicRDV sur <https://user.clicrdv.com/paris-est-marnebois> ou par téléphone au 01 48 71 59 13. Votre interlocuteur fixera alors une date de ramassage. Vos encombrants sont à déposer la veille de la collecte, après 19h.

Dépôt limité à **50 kg et 2 m** maximum.

Les encombrants collectés sont composés de **mobiliers usagés, de sommiers, de matelas, de vieilles ferrailles**. Les **autres déchets** (plâtre, gravats, végétaux, etc.) doivent être portés à la déchèterie.



Avant de déposer vos encombrants pour une collecte ou de les déposer en déchèterie, pensez à :

- 1. Les réparer** : Il existe toute sorte de moyens pour réparer vos meubles, vos vêtements, vos équipements électriques. Si des pièces sont trop abîmées n'hésitez pas à les remplacer.
- 2. Les réemployer** : Donnez une seconde vie à vos objets et laissez place à votre imagination pour les transformer ou les échanger.

Lundi matin

Collecte des DEEE et déchets toxiques

DÉCHETS TOXIQUES EN APPORT VOLONTAIRE

Le « camion planète » pour les déchets toxiques est à votre disposition toute l'année sauf au mois d'août, le :

- **1^{er} samedi du mois rue Aristide Briand** de 8h30 à 10h30 et **place Montgolfier** de 10h45 à 12h30.
- **4^{ème} vendredi du mois au marché Émile Bertrand** (rue Edmond Nocard) de 8h30 à 12h30

ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ÉLECTRONIQUES (DEEE)

Les DEEE sont les déchets issus des **équipements fonctionnant grâce au courant électrique** (réfrigérateur, four électrique, fer à repasser, lave-linge, appareil hifi, équipements informatiques et de télécommunication, outillage électrique).

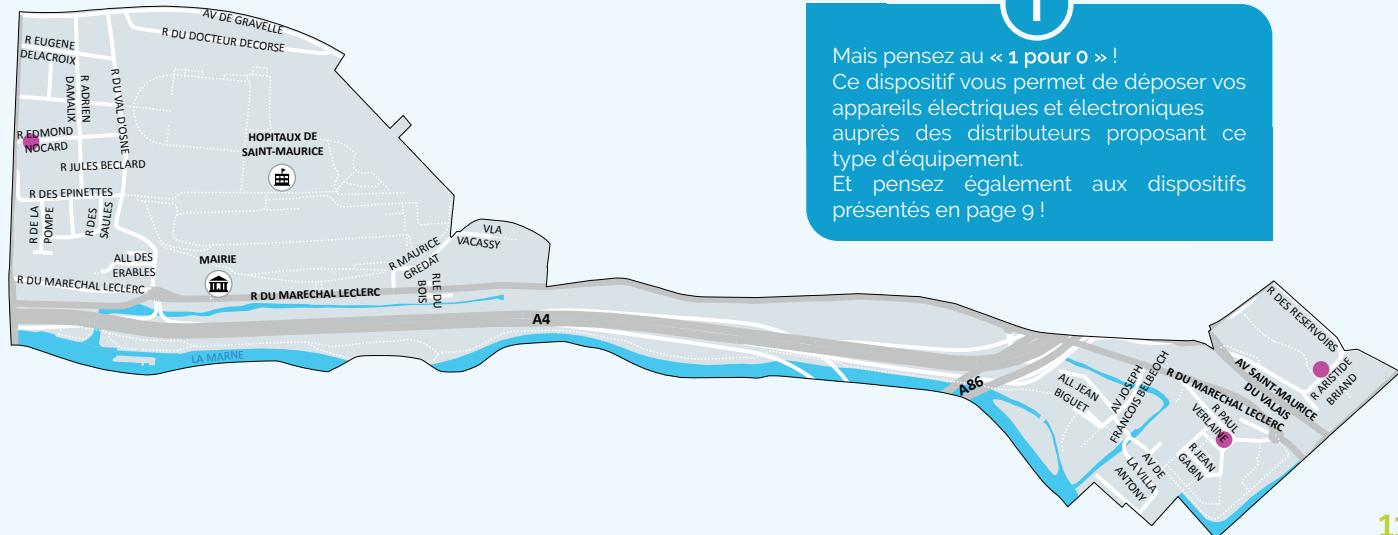
Une collecte spécifique pour ces déchets a lieu tous les lundis, sur toute la ville. Un véhicule spécifique les ramasse **1 heure après la collecte des encombrants**.



Mais pensez au « **1 pour 0** » !

Ce dispositif vous permet de déposer vos appareils électriques et électroniques auprès des distributeurs proposant ce type d'équipement.

Et pensez également aux dispositifs présentés en page 9 !



Déchèteries du Territoire

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

- 📍 84 voie Sonia Delaunay
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- Dimanche : 9h-13h

FONTENAY-SOUS-BOIS

- 📍 33 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- Dimanche : 9h-13h

LE PERREUX-SUR-MARNE

- 📍 177 rue de Metz
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

PORT DE BONNEUIL

- 📍 59 route de l'Île Saint-Julien
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- Dimanche : 9h-13h

NOISY-LE-GRAND

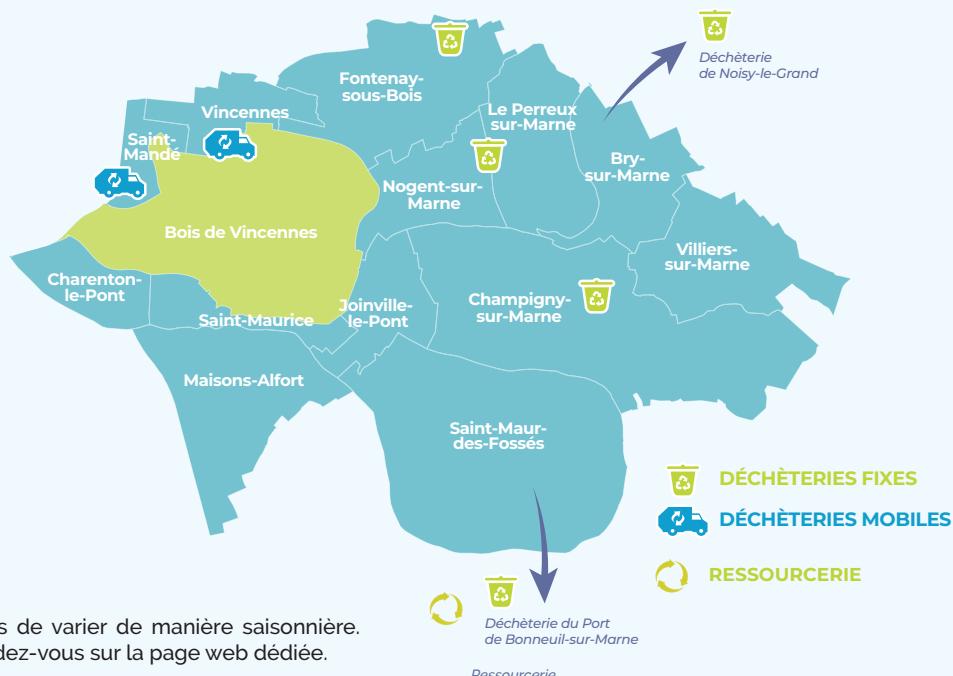
- 📍 9 Rue de la Plaine
- 🕒 Lundi et jeudi : 14h-17h30
- Mardi, mercredi et vendredi : 9h-12h & 14h-17h30
- Samedi : 9h-17h30
- Dimanche : 9h-13h30



Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Elles sont ouvertes aux habitants du Territoire sur présentation d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile** de moins de 6 mois.

Accès interdit aux professionnels, aux véhicules de plus de 2m de hauteur, aux camions plateaux et aux véhicules logotés. (règlement intérieur disponible sur le site)



Les horaires d'ouverture sont susceptibles de varier de manière saisonnière.
Pour obtenir l'information la plus à jour rendez-vous sur la page web dédiée.



**VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES
EN MAIN POUR RÉUSSIR**

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois
13 communes - 520 000 habitants
1 place Uranie 94340 Joinville-le-Pont

www.parisestmarnebois.fr

Pour tout renseignement, contactez la direction
de l'Environnement et de la Transition Ecologique
au 01 48 71 59 13 ou par mail via environnement@pemb.fr